

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi, 4 mai 1999, à 19 h 30, au 480 boulevard Laurier, Mont-Saint-Hilaire.

**SONT PRÉSENTS :** mesdames et messieurs les commissaires Yves Ballard, Huguette Bussièrès, Mireille Charbonneau, Luce Deschênes Damian, Pierre Diamond, Gabriel Ducharme, Manon Handfield, Jean-Louis Lachapelle, Alain Langlois, Louise Legault-Choquette, André Mc Nicoll, Yvan Noël, Michel Pépin, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Paul St-Onge, Line Tessier, Alain Villemure ainsi que mesdames Suzanne Ferland-Campbell et Johanne Ste-Marie, représentantes du Comité de parents.

**ABSENCES MOTIVÉES :** mesdames Suzanne Chartrand, Denise Grégoire et monsieur Marc-André Lehoux.

Assistent également à cette séance : madame Ginette Jacques, directrice générale, et messieurs Jean-Guy Brais, directeur du Service des ressources humaines, Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, Serge Dubé, directeur général adjoint, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques, Louis Laliberté, directeur du Service des ressources éducatives, Pierre Massicotte, directeur du Service de l'organisation scolaire, Clément Page, secrétaire général et Claude St-Michel, directeur général adjoint.

## **1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Gabriel Ducharme, président, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

## **2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**C-230-05-99**

Il est proposé par monsieur Alain Langlois d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption des procès-verbaux :
  - séance en ajournement, 30 mars 1999;
  - séance ordinaire, 6 avril 1999;
  - séance en ajournement, 13 avril 1999.
4. Affaires relatives aux procès-verbaux.
5. Parole au public.

6. Affaires reportées et affaires nouvelles :

- 6.1. Programme de «bourses au mérite Roy C. Hill» / prix remis à une enseignante de la Commission scolaire des Patriotes
- 6.2. Nomination de délégués au 40<sup>e</sup> Congrès de la FCSQ
- 6.3. Table de coordination multiagents / modification à la composition
- 6.4. Protocole d'entente de financement et d'utilisation / école du Carrousel
- 6.5. Adoption de la deuxième partie de la politique relative aux critères pour l'inscription des élèves
- 6.6. Adoption du Plan de répartition de l'effectif scolaire au primaire / secteurs Beloeil—Mc Masterville, Saint-Amable, Saint-Bruno et Sainte-Julie / année scolaire 1999-2000
- 6.7. Rapport du Comité spécial pour la construction d'une école primaire à Sainte-Julie
- 6.8. Enseignement intensif de l'anglais, langue seconde
- 6.9. École de l'Aquarelle / demande de subvention
- 6.10 Demande de révision d'une décision.

7. Information :

- 7.1. Demande de révision de service / CCSEHDAA
- 7.2. Projet de sensibilisation à la violence à l'école le Carrefour
- 7.3. Centres de formation professionnelle en Montérégie.

8. Affaires diverses :

- 8.1. Formation professionnelle / évolution du dossier.

9. Parole au public.

10. Parole aux membres du Conseil.

11. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**3. REVUE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**

**Séance en ajournement, 30 mars 1999**

**C-231-05-99**

Il est proposé par monsieur Jean-Louis Lachapelle d'adopter le procès-verbal de la séance en ajournement tenue le 30 mars 1999 et ce, tel que rédigé.

Votent en faveur : 17  
Votent contre : 0  
S'abstient de voter : 1

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

**Séance ordinaire, 6 avril 1999**

**C-232-05-99**

Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 avril 1999, avec les corrections suivantes :

- au point 5, remplacer 7<sup>e</sup> année par «6<sup>e</sup> année»;
- au point 6.1, corriger le nom de monsieur Alain «*Villemure*».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

C-233-05-99

**Séance en ajournement, 13 avril 1999**

Il est proposé par madame Hélène Roberge d'adopter le procès-verbal de la séance en ajournement tenue le 13 avril 1999 et ce, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**4. AFFAIRES RELATIVES AUX PROCÈS-VERBAUX**

La directrice générale, madame Ginette Jacques, dépose des copies du rapport Proulx «laïcité et religions».

En réponse à une demande d'un commissaire, le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, présente les résultats des élèves en mathématique 436 et 536.

Le président, monsieur Gabriel Ducharme, fait état des travaux du Comité sur l'école de Montarville.

**5. PAROLE AU PUBLIC**

Un parent d'élève, madame Louise Brais, commente une lettre qu'elle a adressée au Conseil des commissaires sur les services rendus à des élèves en difficulté. Elle demande la révision des services rendus à ces élèves. La directrice générale, madame Ginette Jacques, rappelle l'ouverture de la Commission scolaire face à l'intégration des élèves en difficulté. Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, mentionne que la Commission scolaire prépare présentement des modalités de réponse aux besoins des élèves et que des vérifications seront faites auprès de l'école avant de répondre aux demandes exprimées dans le cas présent. Le président, monsieur Gabriel Ducharme, demande aux parents de demeurer en communication avec le directeur du Service des ressources éducatives à ce sujet.

Un autre parent d'élève, madame France Tremblay, s'interroge sur les choix de la Commission scolaire en matière de services aux élèves en difficulté. Elle invite les commissaires à se préoccuper davantage du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Elle mentionne les intentions d'un groupe de parents des élèves intégrés de Varennes à l'effet de garder leur enfant à l'école du quartier pour toute la durée du primaire. Elle dépose un document à cet effet.

Le président, monsieur Gabriel Ducharme, rassure les deux parents qu'un suivi sera apporté à leurs interrogations.

**6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :**

**6.1 Programme de «bourses au mérite Roy C. Hill» / prix remis à une enseignante de la Commission scolaire des Patriotes**

À la demande de la directrice générale, madame Ginette Jacques, madame Francine Lelièvre, directrice de l'école de la Mosaïque, présente madame Lucie Laroche-Tétrault, enseignante, ainsi qu'un parent d'élève, monsieur Sylvain Perreault, qui ont obtenu une bourse au mérite Roy C. Hill pour un projet de promotion de la langue française.

Madame Lelièvre ajoute que cette forme d'intervention fera partie du projet éducatif de toute l'école de la Mosaïque l'an prochain.

**C-234-05-99**

Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll d'adresser des félicitations au nom de tous les membres du Conseil des commissaires à madame Lucie Laroche-Tétrault et à monsieur Sylvain Perreault pour l'obtention d'une bourse de la Fondation de bienfaisance Roy C. Hill, pour un projet de promotion de la langue française.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Plusieurs commissaires ajoutent leur appréciation face à cette démarche.

## **6.2 Nomination de délégués au 40<sup>e</sup> Congrès de la FCSQ**

Le secrétaire général, monsieur Clément Page, présente le dossier susmentionné.

**C-235-05-99**

Il est proposé par monsieur Gabriel Ducharme de déléguer les personnes suivantes au 40<sup>e</sup> Congrès de la FCSQ : mesdames et messieurs Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Gabriel Ducharme, Denise Grégoire, Manon Handfield, Jean-Louis Lachapelle, Alain Langlois, André Mc Nicoll, Michel Pépin, Hélène Roberge et Paul St-Onge.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **6.3 Table de coordination multiagents / modification à la composition**

Considérant la demande des enseignants à l'effet d'augmenter le nombre de leurs représentants à la Table de concertation multiagents;

Considérant que seuls les parents envisagent la possibilité de procéder à une demande semblable;

Considérant que l'ajout de deux enseignants et possiblement de deux parents maintiendrait le nombre de membres du Comité dans des limites raisonnables;

**C-236-05-99**

Il est proposé par madame Mireille Charbonneau de modifier la composition du Comité de concertation multiagents comme suit :

- augmenter à quatre le nombre de représentants des enseignants;
- augmenter à quatre le nombre des parents sur demande en ce sens faite par le Comité de parents.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **6.4 Protocole d'entente de financement et d'utilisation / école du Carrousel**

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant la résolution 98-175 de la Ville de Varennes adoptée le 4 mai 1998 et par laquelle elle s'engage à verser une contribution financière maximale de 440 171 \$;

Considérant l'autorisation ministérielle du 17 mai 1998 pour la construction d'une école primaire à Varennes;

**C-237-05-99**

Il est proposé par madame Line Tessier d'accepter le projet d'entente, avec les modifications apportées à l'article 6.2.7 «métrage brut utilisé», et d'autoriser le président et la directrice générale à signer cette entente.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.5 Adoption de la deuxième partie de la politique relative aux critères pour l'inscription des élèves**

La présidente du Comité spécial sur les critères de répartition des élèves, madame Luce Deschênes Damian, présente le dossier susmentionné.

Considérant les exigences de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant le souci de la Commission scolaire des Patriotes d'harmoniser les différentes pratiques et politiques des six composantes de la Commission scolaire des Patriotes dans le champ d'activités du Service de l'organisation scolaire;

Considérant que la politique est constituée de deux parties :

- les critères qui constituent la première partie de cette politique adoptée par le Conseil des commissaires le 2 février 1999 et révisée le 13 avril 1999;
- et la répartition des élèves dans les écoles qui constitue la deuxième partie;

Et que la première et la deuxième parties ont fait l'objet d'une consultation auprès des instances appropriées;

Considérant le résultat de ladite consultation;

**C-238-05-99**

Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian d'adopter la deuxième partie de la politique relative aux critères pour l'inscription des élèves et le plan de répartition des élèves dans les écoles, tel que déposé à l'annexe ACC-021-05-99.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.6 Adoption du Plan de répartition de l'effectif scolaire au primaire / secteurs Beloeil—Mc Masterville, Saint-Amable, Saint-Bruno et Sainte-Julie / année scolaire 1999-2000**

Considérant la résolution numéro C-136-01-99 adoptée par le Conseil des commissaires le 12 janvier 1999 qui retenait entre autres, l'orientation suivante :

« Maintenir la répartition de clientèle adoptée par le Conseil provisoire pour les secteurs suivants : Boucherville, Carignan, Chambly, Contrecoeur, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Marc-sur-Richelieu, Varennes, Verchères—Calixa-Lavallée »;

Considérant le résultat des échanges entre diverses instances relativement aux besoins en places-élèves au niveau des secteurs de Beloeil—Mc Masterville, de Saint-Amable, de Sainte-Julie et de Saint-Bruno;

Considérant les demandes d'ajouts de places-élèves adressées au ministère de l'Éducation du Québec pour les secteurs de Chambly et de Saint-Amable;

Considérant les échanges entre la Commission scolaire Riverside et la Commission scolaire des Patriotes relativement à la possibilité d'un échange de bâtisses, entre autres au niveau des secteurs de Beloeil—Mc Masterville et de Saint-Bruno;

**C-239-05-99**

Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian de maintenir le plan de répartition des effectifs scolaires pour les secteurs de Beloeil—Mc Masterville, Saint-Amable, Saint-Bruno et Sainte-Julie, tel qu'il a été adopté par le Conseil provisoire.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame Luce Deschênes Damian dépose une version corrigée du compte rendu du Comité spécial sur le plan de répartition des élèves tenu le 19 avril 1999.

Il faudrait corriger la liste des présences dans le compte rendu de la réunion des membres du Comité local sur la répartition des élèves, secteur Beloeil—Mc Masterville, tenue le 14 avril 1999.

Madame Deschênes Damian dépose également un rapport sur la demande d'ajouts d'espaces pour les écoles secondaires de Chambly et du Grand-Coteau.

Le président, monsieur Gabriel Ducharme, remercie les membres du comité ainsi que messieurs Massicotte et Dubé pour le travail accompli dans ce dossier.

### **6.7 Rapport du Comité spécial pour la construction d'une école primaire à Sainte-Julie**

La présidente du Comité spécial pour la construction d'une école primaire à Sainte-Julie, madame Huguette Bussièrès, dépose le rapport de ce comité et reçoit des félicitations de la part de plusieurs membres du Conseil des commissaires.

### **6.8 Enseignement intensif de l'anglais, langue seconde**

Le directeur du Service de l'enseignement, monsieur Louis Laliberté, dépose le rapport sur l'enseignement intensif de l'anglais, langue seconde, en rappelant qu'il fait suite à une demande du Conseil provisoire à l'effet d'étudier les mesures en vue d'améliorer l'enseignement de l'anglais.

Le coordonnateur de l'enseignement, monsieur François Spain, commente le document et répond aux questions des membres de l'assemblée.

Mesdames et messieurs les commissaires soulignent leur appréciation de ce document.

Considérant l'orientation retenue par le Conseil provisoire à l'effet d'analyser les mesures susceptibles d'améliorer l'apprentissage de l'anglais, langue seconde;

Considérant l'intérêt manifesté par les parents dans plusieurs milieux pour la formule d'enseignement intensif de l'anglais, langue seconde;

Considérant les dispositions convenues dans l'entente avec le Syndicat de l'enseignement de Champlain relativement à la décentralisation de la masse salariale des enseignants;

Considérant le cadre de référence développé par le Service des ressources éducatives en collaboration avec les directions des écoles;

Considérant les responsabilités dévolues au Conseil d'établissement relativement au projet éducatif de l'école;

**C-240-05-99**

Il est proposé par madame Line Tessier de prendre les mesures requises au plan administratif pour faciliter le développement des projets d'anglais intensif dans les écoles primaires lorsque les conseils d'établissement, après analyse des besoins de leur milieu, souhaitent développer un tel projet dans leur école.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.9 École de l'Aquarelle / demande de subvention**

La directrice générale, madame Ginette Jacques, présente le dossier susmentionné.

Considérant l'entente intervenue en 1994 entre la Commission scolaire de l'Argile-Bleue, la Ville de Mont-Saint-Hilaire et un groupe de parents de l'école de l'Aquarelle pour le financement d'un projet d'agrandissement de 120 000 \$ aux fins d'améliorer le service de garde;

Considérant que cette entente prévoyait le financement par les usagers du remboursement hypothécaire annuel de l'ordre de 12 000 \$ jusqu'en décembre 2009;

Considérant que la réforme Marois des services de garde ne permet plus d'exiger des usagers des services de garde un tel financement;

Considérant que le solde à pourvoir sur le financement de ce projet est de 95 030 \$ au 1<sup>er</sup> mai 1999;

**C-241-05-99**

Il est proposé par monsieur Michel Pépin de demander à la direction générale du MÉQ de pourvoir au financement du solde de ce projet.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.10 Demande de révision d'une décision**

#### **Huis clos**

**C-242-05-99**

Il est proposé par monsieur Alain Langlois que l'assemblée se poursuive à huis clos.

#### **Retour à l'assemblée publique**

**C-243-05-99**

Il est proposé par monsieur Alain Langlois que l'assemblée redevienne publique.

Considérant la demande de révision de madame Nicole Massicotte en date du 25 février 1999 relativement à la facturation des frais exigés pour son fils Frédéric Massicotte par l'école du Mont-Bruno ;

Considérant l'analyse faite par la Commission scolaire de l'ensemble de la problématique des frais exigés aux parents par l'école ;

Considérant la prescription de certains remboursements demandés ;

Considérant que les élèves ont toujours bénéficié de services éducatifs de même qualité malgré les compressions budgétaires qui ont affecté les commissions scolaires et les écoles ;

Considérant que la direction de l'école du Mont-Bruno a reçu l'accord du conseil d'orientation sur les frais exigés aux parents et s'est considérée légitimée de procéder à la facturation ;

Considérant la recommandation unanime du comité de révision qui a entendu madame Nicole Massicotte le 31 mars 1999 ;

**C-244-05-99**

Il est proposé par madame Line Tessier de ne pas donner suite à la demande de révision produite par madame Nicole Massicotte pour les motifs invoqués.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **7. INFORMATION :**

### **7.1 Demande de révision de service / CCSEHDAA**

Le président, monsieur Gabriel Ducharme, réitère ses paroles à l'effet qu'un suivi sera apporté à la demande des parents présentée au point «Parole au public».

### **7.2 Projet de sensibilisation à la violence de l'école le Carrefour**

Ce document est déposé au dossier.

Le président, monsieur Gabriel Ducharme, profite de l'occasion pour indiquer la position qu'il a développée face aux médias, suite aux événements survenus dans une école américaine.

### **7.3 Centre de formation professionnelle en Montérégie**

Ce document est déposé au dossier.

## **8. AFFAIRES DIVERSES :**

### **8.1 Formation professionnelle / évolution du dossier**

Le président, monsieur Gabriel Ducharme, présente l'évolution récente du dossier par la localisation des services pour la formation professionnelle.

## **9. PAROLE AU PUBLIC**

Néant.

## **10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL**

Madame Suzanne Ferland-Campbell dépose un rapport des récentes activités du Comité de parents.



## 11. LEVÉE DE LA SÉANCE

**C-245-05-99**

Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

président

---

secrétaire général

CP/ag